

Article de *Juristat*

Les couteaux et les crimes violents au Canada, 2008

par Mia Dauvergne

Printemps 2010
Vol. 30, n° 1



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 85-002-X, vol. 30, n° 1 au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Les couteaux et les crimes violents au Canada, 2008

Printemps 2010, Vol. 30, n^o 1

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Avril 2010

N^o 85-002-X, Vol. 30, n^o 1 au catalogue

ISSN 1205-8882

Périodicité : irrégulier

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- ^x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Les couteaux et les crimes violents au Canada, 2008 : faits saillants

- En 2008, la police a dénombré presque 23 500 victimes de crimes violents commis à l'aide d'un couteau, ce nombre représentant 6 % de toutes les affaires de violence. Les homicides et les tentatives de meurtre affichaient la plus forte proportion d'affaires perpétrées avec un couteau, soit environ le tiers des affaires.
- Dans l'ensemble, la tendance du recours aux couteaux pour commettre des crimes violents est stable depuis 10 ans. On a constaté une faible baisse des tentatives de meurtre, des agressions sexuelles et des vols qualifiés perpétrés à l'aide d'un couteau, et une légère hausse des homicides commis avec une telle arme.
- En 2008, la proportion de crimes violents perpétrés avec un couteau était la plus élevée dans l'ouest du Canada, tout comme celle des crimes violents en général. Le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan ont enregistré les proportions les plus élevées de crimes violents commis avec un couteau, alors que l'Île-du-Prince-Édouard a affiché la moins élevée.
- Dans les régions métropolitaines de recensement, la violence accompagnée d'un couteau était la plus élevée à Winnipeg, Regina et Edmonton, où elle représentait environ 10 % de tous les crimes violents. À l'inverse, le recours aux couteaux dans la perpétration de crimes violents était moins fréquent à Kingston et Saguenay. De nouveau, ce profil se rapprochait des sommets et des creux constatés pour les crimes violents en général.
- Les adolescents et les jeunes adultes (les 12 à 24 ans) constituaient la plus forte proportion des auteurs présumés de crimes violents commis à l'aide d'un couteau, soit plus de 7 % d'entre eux. En général, le recours aux couteaux pour perpétrer des crimes diminue à mesure qu'augmente l'âge.

Les couteaux et les crimes violents au Canada, 2008

par Mia Dauvergne

En 2008, plusieurs agressions fatales à coups de couteau ont provoqué beaucoup d'attention médiatique concernant la violence accompagnée d'un couteau au Canada (CBC News, 2008; Giroday et Hitchen, 2008; Henry, 2008). Cette année-là, le projet de loi C-393, qui visait à augmenter la gravité des peines imposées pour les crimes commis avec une arme dissimulée, incluant les couteaux, a également été déposé. Toutefois, peu après la deuxième lecture, le Parlement s'est prorogé et le projet de loi a expiré¹.

Le présent article du *Juristat* porte sur les tendances au Canada des crimes violents commis avec un couteau qui ont été déclarés par la police, la période entre 1999 et 2008 étant visée plus particulièrement. Les données sont tirées du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) et de l'Enquête sur les homicides, ces deux enquêtes servant à recueillir des données sur les crimes qui ont été signalés aux services de police dans tout le pays et dont la police a établi le bien-fondé.

Les couteaux sont l'arme la plus souvent utilisée pour commettre des crimes violents

Au Canada, la plupart des crimes déclarés par la police ne comportent pas de violence. En outre, parmi les infractions classées dans les crimes violents, la plupart sont commises au moyen de la force physique ou de menaces (76 %), et non d'une arme (18 %). Toutefois, lorsqu'une arme est utilisée, le couteau est le type d'arme le plus courant.

En 2008, un couteau a été utilisé contre 6 % de toutes les victimes de crimes violents. Cette catégorie comprend d'autres instruments coupants, comme des tessons de bouteille, des tournevis et des ciseaux². Par comparaison, 3 % des crimes violents ont été perpétrés avec une massue ou un instrument contondant, et 2 % avec une arme à feu.

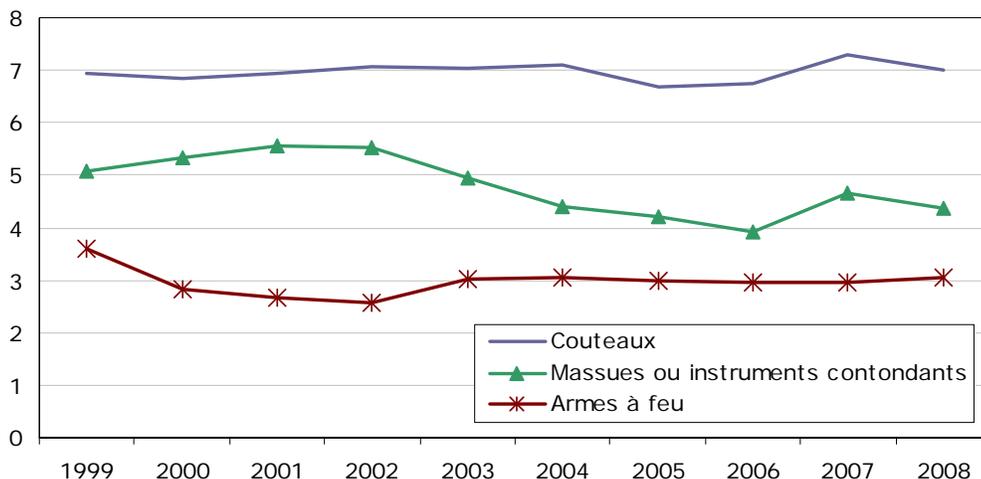
En 2008, la police a dénombré près de 23 500 victimes de crimes violents perpétrés avec un couteau (tableau 1)³. Les homicides et les tentatives de meurtre affichaient la plus forte proportion d'affaires commises à l'aide d'un couteau, soit environ le tiers des affaires.

Le recours aux couteaux pour commettre des crimes violents est stable

Pour la plupart des crimes violents, des données déclarées par la police permettant d'analyser les tendances relatives à l'utilisation d'armes sont fournies seulement par un sous-ensemble de services de police depuis 1999⁴. Ces données indiquent que la tendance du taux de crimes violents commis avec un couteau est demeurée relativement stable depuis 1999 (graphique 1).

Graphique 1 Victimes de crimes violents, selon certaines armes, 1999 à 2008

pourcentage de toutes les victimes de crimes violents



Note : Les données représentent les comptes des victimes tirés du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (base de données sur les tendances), et elles tiennent compte de 54 % de la population du Canada. Les données ne sont pas représentatives à l'échelle nationale. En raison de différences liées à la couverture, les données de 2008 ne correspondent pas aux renseignements figurant ailleurs dans le présent rapport.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité (tendances).

Au cours des 10 dernières années, la tendance des crimes commis avec un couteau a été dictée par les voies de fait, qui sont les crimes commis avec un couteau les plus nombreux. Les proportions de tentatives de meurtre, d'agressions sexuelles et de vols qualifiés perpétrés avec un couteau ont toutes les trois fléchi un peu, alors que celle des homicides a progressé.

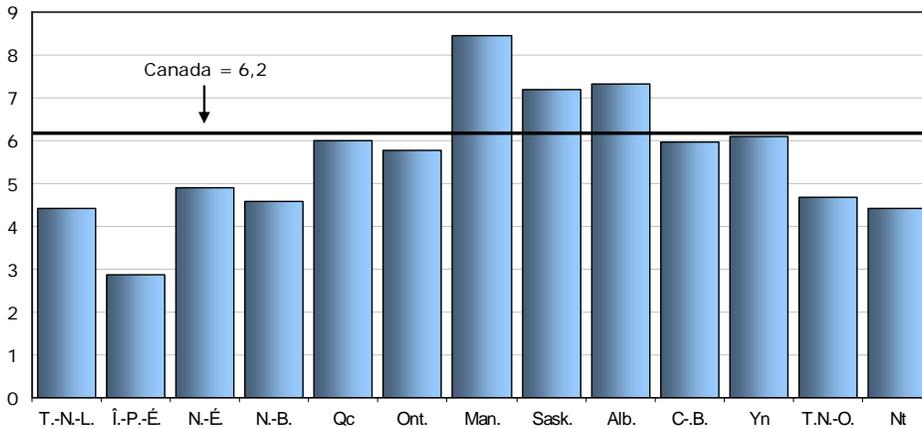
Sur le plan géographique, les taux de crimes violents commis avec un couteau ont tendance à se modeler sur les taux de crimes violents en général. Afin d'identifier les régions du pays où les couteaux sont utilisés plus fréquemment que d'autres armes, la suite de cette section examine la *proportion* de tous les crimes violents ayant été perpétrés à l'aide d'un couteau.

Les plus fortes proportions de violence accompagnée d'un couteau en 2008 ont été constatées dans les provinces des Prairies (graphique 2), ces proportions étant surtout dictées par les *régions métropolitaines de recensement* (RMR) de Winnipeg, de Regina et d'Edmonton (graphique 3)⁵. À l'inverse, de plus faibles proportions de crimes violents commis avec un couteau ont été observées dans l'est et le centre du Canada, plus particulièrement à Kingston et Saguenay.

Graphique 2

Victimes de crimes violents commis avec un couteau, selon la province ou le territoire, 2008

pourcentage de toutes les victimes de crimes violents



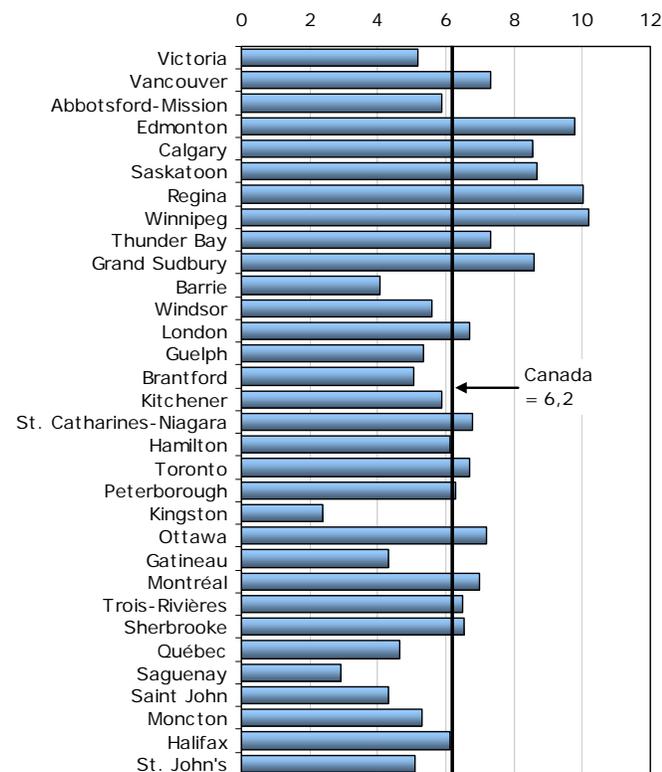
Note : La couverture de chaque province et territoire est supérieure à 95 % sauf en Colombie-Britannique (92 %).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

Graphique 3

Victimes de crimes violents commis avec un couteau, selon la région métropolitaine de recensement, 2008

pourcentage de toutes les victimes de crimes violents



Note : La couverture de chaque RMR est pratiquement de 100 %, à l'exception des RMR suivantes : Winnipeg (99 %), Saskatoon (99 %), Brantford (95 %), Windsor (91 %), Toronto (91 %), Hamilton (75 %) et Barrie (70 %). Exclut les régions métropolitaines de recensement d'Oshawa et de Kelowna.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

On note certaines variations d'un bout à l'autre du pays en ce qui concerne le recours aux couteaux pour commettre certains types de crimes violents. À titre d'exemple, St. John's, et par conséquent, Terre-Neuve-et-Labrador, se sont démarquées en affichant la plus grande proportion de vols qualifiés commis avec un couteau (tableau 2, tableau 3)⁶. Toronto, par contre, a signalé l'une des plus faibles proportions de vols qualifiés perpétrés avec un couteau en 2008. Dans cette dernière ville, les vols qualifiés étaient plus susceptibles d'être commis avec une arme à feu (18 %) qu'un couteau (12 %).

Trois homicides sur dix sont perpétrés avec un couteau

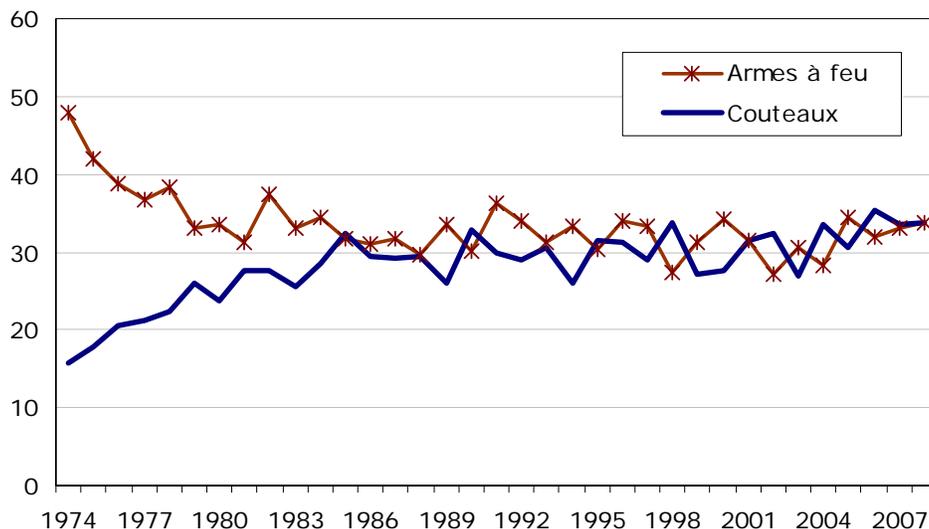
Les données sur les homicides sont uniques puisqu'elles comprennent des renseignements détaillés sur le recours aux armes, incluant les couteaux et les armes à feu, pour tous les homicides depuis 1974. Ces données historiques à plus long terme indiquent que la proportion d'homicides commis à l'aide d'un couteau se situe à près de 30 % depuis 1985⁷. Si l'on ne considère que les 10 dernières années, alors le recours aux couteaux pour commettre des homicides a augmenté, passant de 27 % en 1999 à 34 % en 2008.

Avant 1985, les armes à feu étaient utilisées le plus souvent pour commettre des homicides. Depuis cette année-là, toutefois, la cause de décès la plus courante a varié entre les coups de couteau et les coups de feu (graphique 4). En 2008, 200 victimes ont été poignardées à mort, le même nombre que les victimes tuées avec une arme à feu.

Graphique 4

Homicides commis avec un couteau ou une arme à feu, Canada, 1974 à 2008

pourcentage de toutes les victimes d'homicide



Note : Les données représentent les comptes des victimes tirés de l'Enquête sur les homicides et elles tiennent compte de 100 % du volume national d'homicides.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Le profil géographique du recours aux couteaux pour commettre des homicides est semblable à celui des autres types de crimes violents. Entre 1999 et 2008, la proportion d'homicides commis à l'aide d'un couteau était la plus élevée en Saskatchewan et la plus faible à l'Île-du-Prince-Édouard (tableau 4). À l'échelon des RMR, plus de la moitié des homicides à Oshawa, Saskatoon, Regina et Trois-Rivières ont été perpétrés avec un couteau (tableau 5)⁸.

Parmi les plus grandes villes du Canada, Calgary et Edmonton ont connu les proportions les plus marquées d'homicides perpétrés avec un couteau, soit 4 sur 10. D'autres grandes villes, soit Vancouver, Ottawa et Toronto, figuraient parmi celles qui ont enregistré les proportions les moins élevées d'homicides commis avec un couteau.

De tous les homicides commis avec un couteau entre 1999 et 2008, environ la moitié (49 %) sont survenus entre connaissances, le plus souvent lors d'une dispute. Des membres de la famille étaient impliqués dans 35 % des homicides commis par coups de couteau et des étrangers, dans les 16 % restants.

Les homicides attribuables à des gangs sont moins susceptibles d'être commis à l'aide d'un couteau que les homicides en général. Entre 1999 à 2008, la majorité des homicides attribuables à des gangs ont été perpétrés à l'aide d'une arme à feu (73 %) plutôt qu'un couteau (16 %).

Les adolescents et les jeunes adultes représentent la moitié des auteurs présumés de crimes violents commis avec un couteau

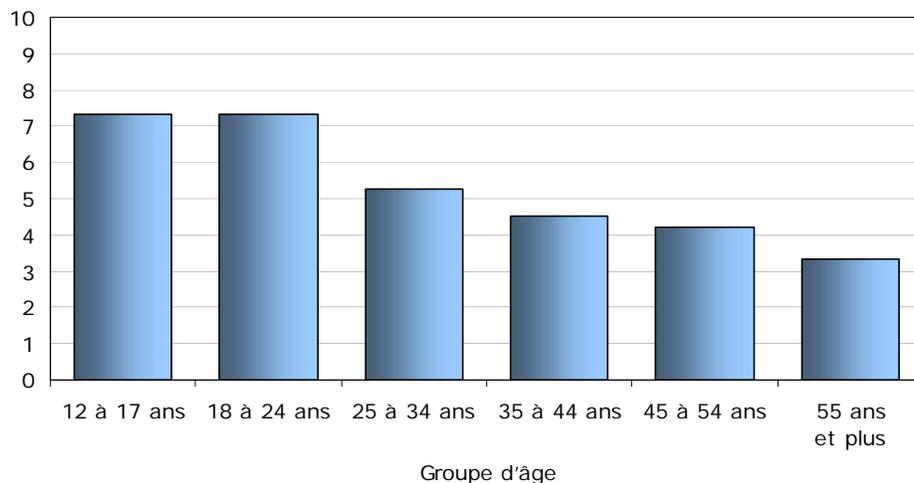
En général, les crimes violents sont commis par des adolescents et de jeunes adultes de façon disproportionnée. Cette constatation s'applique particulièrement aux crimes violents perpétrés à l'aide d'un couteau. En 2008, les personnes de 12 à 24 ans représentaient la moitié (50 %) des auteurs présumés de crimes violents commis avec un couteau. Par comparaison, les personnes de ce groupe d'âge constituaient 39 % des auteurs présumés de crimes violents commis par un autre moyen.

En général, le recours aux couteaux pour commettre des crimes violents diminue à mesure que vieillissent les personnes (graphique 5). En 2008, 7 % des auteurs présumés de 12 à 17 ans et de 18 à 24 ans ayant commis une infraction avec violence avaient utilisé un couteau. Par comparaison, un couteau avait été utilisé par 5 % des auteurs présumés de 25 à 34 ans, par 5 % de ceux ayant 35 à 44 ans, par 4 % de ceux ayant 45 à 54 ans et par 3 % de ceux ayant 55 ans et plus.

Graphique 5

Auteurs présumés de crimes violents commis avec un couteau, selon le groupe d'âge, Canada, 2008

pourcentage ayant commis un crime violent avec un couteau



Note : Les données représentent les comptes des auteurs présumés tirés du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, et elles tiennent compte de 98 % de la population du Canada.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

La plus grande utilisation de couteaux par les adolescents et les jeunes adultes peut également être liée à ce qui a été appelé l'« effet de substitution ». Les adolescents et les jeunes adultes utiliseraient des couteaux plutôt que d'autres armes, comme une arme à feu, parce qu'ils sont faciles à obtenir et plus aisément dissimulés.

En général, les personnes de sexe masculin sont responsables d'environ 8 crimes violents sur 10 qui ont été commis avec un couteau, cette proportion étant environ la même de celle qui s'applique à l'ensemble des crimes violents. Cette constatation se dégage depuis 10 ans.

Résumé

Au Canada, environ 6 % de tous les crimes violents sont perpétrés avec un couteau ou un autre instrument tranchant ou coupant. Les tentatives de meurtre et les homicides sont plus souvent commis avec un couteau que les autres infractions, bien que leur nombre soit relativement faible. Le recours aux couteaux pour commettre des crimes violents a tendance à être plus élevé dans l'ouest du pays, où les crimes violents en général sont également plus fréquents. La moitié des auteurs présumés de crimes violents perpétrés avec un couteau sont des adolescents et de jeunes adultes, cette proportion étant plus importante que celle qui s'applique aux crimes violents commis par un autre moyen.

Références

BEATTIE, Sara. 2009. « L'homicide au Canada, 2008 », *Juristat*, vol. 29, n° 4, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/85-002-x2009004-fra.htm (consulté le 19 janvier 2010).

CBC NEWS. 2008. « Vigil held for Calgary murder-suicide victims », 31 mai, www.cbc.ca/canada/story/2008/05/31/calgary-deaths.html (consulté le 19 janvier 2010).

DAUVERGNE, Mia. 2010. « Les vols qualifiés déclarés par la police au Canada, 2008 », *Juristat*, vol. 30, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/85-002-x2010001-fra.htm (consulté le 25 mars 2010).

GIRODAY, Gabrielle, et Ian HITCHEN. 2008. « Man stabbed, beheaded on Greyhound bus by apparent stranger », *The National Post*, Canwest News Service, 31 juillet, www.nationalpost.com/news/story.html?id=692762 (consulté le 17 janvier 2010).

HENRY, Michelle. 2008. « Killer, 66, stabbed his family to death », *The Star* (Toronto), 24 novembre, www.thestar.com/News/GTA/article/542228 (consulté le 16 janvier 2010).

Notes

1. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le projet de loi C-393 *Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (peines et audiences)* voir : www2.parl.gc.ca/Sites/LOP/LEGISINFO/index.asp?Language=F&query=5190&List=toc
2. Dans le reste du présent rapport, le terme « couteau » comprend les autres instruments tranchants ou coupants.
3. Les données pour 2008 sont fondées sur des renseignements déclarés par des corps de police qui desservait 98 % de la population du Canada.
4. Les données historiques fondées sur l'affaire sont déclarées par un sous-ensemble de services de police qui participent régulièrement au Programme DUC depuis 1999. En 2008, ces corps de police desservait 54 % de la population du Canada et ils n'étaient pas représentatifs à l'échelle nationale.
5. La couverture de chaque province et territoire est supérieure à 95 % sauf en Colombie-Britannique (92 %). La couverture de chaque RMR est pratiquement de 100 %, à l'exception des RMR suivantes : Winnipeg (99 %), Saskatoon (99 %), Brantford (95 %), Windsor (91 %), Toronto (91 %), Hamilton (75 %) et Barrie (70 %).
6. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les tendances des vols qualifiés, voir Mia Dauvergne, 2010, « Les vols qualifiés déclarés par la police au Canada, 2008 », *Juristat*, vol. 30, n° 1, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada.
7. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les tendances des homicides, voir Sara Beattie, 2009, « L'homicide au Canada, 2008 », *Juristat*, vol. 29, n° 4, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada.
8. Bien que la proportion d'homicides commis avec un couteau soit plus élevée à Brantford et Moncton, ces données sont fondées sur seulement trois années de renseignements, puisque ces villes ne sont des RMR que depuis 2006.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1

Victimes de crimes violents commis avec un couteau, 2008

Type d'infraction	Total des victimes de crimes violents commis avec un couteau ¹		Total des victimes
	nombre	pourcentage du total	nombre
Tentative de meurtre	225	33,8	665
Homicide	200	32,7	611
Vol qualifié	5 489	19,4	28 323
Séquestration	451	10,0	4 501
Voies de fait ²	14 880	6,6	226 677
Menaces	1 642	3,1	53 692
Agression sexuelles ³	228	1,1	20 536
Harcèlement criminel	46	0,3	17 416
Total	23 481	6,2	380 993

1. Comprend tous les instruments tranchants et coupants, comme les tessons de bouteille, les tournevis et les ciseaux, en plus des couteaux.

2. Comprend les voies de fait (niveau 1), les voies de fait armées ou causant des lésions corporelles (niveau 2) et les voies de fait graves (niveau 3).

3. Comprend l'agression sexuelle (niveau 1), l'agression sexuelle armée (niveau 2) et l'agression sexuelle grave (niveau 3). Exclut les autres infractions sexuelles, comme l'incitation à des contacts sexuels, l'exploitation sexuelle et l'inceste.

Note : Les données sur les homicides représentent les comptes des victimes tirés de l'Enquête sur les homicides, et elles tiennent compte de 100 % du volume national des homicides. Les données concernant les autres crimes violents (incluant les totaux) représentent les comptes des victimes tirés du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, et elles tiennent compte de 98 % de la population du Canada.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides et Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

Tableau 2
Victimes de crimes violents commis avec un couteau, selon certaines infractions et la province ou le territoire, 2008

Province ou territoire	Vols qualifiés commis avec un couteau ¹		Voies de fait ² commises avec un couteau ¹		Total des victimes de crimes violents commis avec un couteau ¹	
	nombre	pourcentage de tous les vols qualifiés	nombre	pourcentage de toutes les voies de fait ¹	nombre	pourcentage de toutes les victimes
Terre-Neuve-et- Labrador	44	52,4	195	4,7	274	4,4
Île-du-Prince- Édouard	5	38,5	24	3,1	34	2,9
Nouvelle-Écosse	100	23,3	415	5,2	647	4,9
Nouveau- Brunswick	44	32,4	282	5,0	420	4,6
Québec	1 183	17,8	2 769	6,9	4 622	6,0
Ontario	1 751	16,0	4 349	6,4	7 111	5,8
Manitoba	420	24,5	1 141	8,2	1 737	8,5
Saskatchewan	262	24,0	1 276	7,8	1 681	7,2
Alberta	759	23,3	2 221	7,2	3 370	7,3
Colombie- Britannique	914	22,9	1 936	5,8	3 248	6,0
Yukon	2	16,7	55	6,6	65	6,1
Territoires du Nord-Ouest	4	21,1	115	4,5	151	4,7
Nunavut	1	9,1	102	4,8	121	4,4
Canada	5 489	19,4	14 880	6,6	23 481	6,2

1. Comprend tous les instruments tranchants et coupants, comme les tessons de bouteille, les tournevis et les ciseaux, en plus des couteaux.

2. Comprend les voies de fait (niveau 1), les voies de fait armées ou causant des lésions corporelles (niveau 2) et les voies de fait graves (niveau 3).

Note : Les données sont fondées sur les comptes des victimes du Programme DUC2, et au total, elles représentent 98 % de la population du Canada. La couverture de chaque province et territoire est supérieure à 95 % sauf en Colombie-Britannique (92 %).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC2).

Tableau 3
Victimes de crimes violents commis avec un couteau, selon certaines infractions
et la région métropolitaine de recensement, 2008

Région métropolitaine de recensement ^{1, 2, 3}	Vol qualifié commis avec un couteau ⁴		Voies de fait ⁵ commises avec une arme à feu		Total des victimes de crimes violents commis avec un couteau ⁴	
	nombre	pourcentage de tous les vols qualifiés	nombre	pourcentage de toutes les voies de fait	nombre	Pourcentage de toutes les victimes
500 000 habitants et plus						
Winnipeg	399	24,4	523	9,2	1 015	10,2
Edmonton	430	26,8	811	9,5	1 361	9,8
Calgary	234	18,6	476	8,5	804	8,5
Vancouver	733	23,3	1 136	6,8	2 098	7,3
Ottawa ⁶	157	21,7	259	7,8	469	7,2
Montréal	927	16,6	1 623	7,5	2 878	7,0
Toronto ⁷	847	12,4	2 001	8,1	3 310	6,7
Hamilton ⁷	154	21,8	220	6,0	412	6,1
Kitchener	39	17,6	164	7,1	250	5,9
Québec	57	24,3	118	5,3	201	4,6
100 000 à moins de 500 000 habitants						
Regina	95	23,4	228	10,0	349	10,0
Saskatoon	115	25,8	251	9,2	401	8,7
Greater Sudbury	33	32,0	87	8,2	147	8,6
Thunder Bay	39	27,7	88	7,1	139	7,3
St. Catharines-Niagara	105	32,3	159	7,9	293	6,8
London	66	21,3	168	6,0	293	6,7
Sherbrooke	26	32,5	56	8,7	96	6,5
Trois-Rivières	18	24,7	52	8,1	79	6,5
Peterborough	19	31,7	35	5,6	67	6,3
Halifax	82	22,3	218	6,9	371	6,1
Abbotsford-Mission	29	18,7	78	5,9	120	5,9
Windsor	50	18,7	94	6,9	171	5,6
Guelph	5	15,6	36	6,2	47	5,4
Moncton	11	35,5	50	5,2	78	5,3
Victoria	48	24,7	124	5,5	184	5,2
St. John's	38	54,3	73	4,9	124	5,1
Brantford	18	27,3	59	5,7	88	5,1
Gatineau ⁸	30	18,6	111	5,4	161	4,3
Saint John	3	9,7	57	5,5	76	4,3
Barrie	10	19,6	33	4,4	49	4,1
Saguenay	4	12,9	27	3,7	45	2,9
Kingston	5	12,5	29	3,7	41	2,4
Canada	5 489	19,4	14 880	6,6	23 481	6,2

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. Une RMR est normalement desservie par plus d'un service de police.

2. Les populations des régions métropolitaines de recensement ont été ajustées afin de correspondre aux limites des territoires policiers.

3. Exclut les régions métropolitaines de recensement d'Oshawa et de Kelowna.

4. Comprend tous les instruments tranchants et coupants, comme les tessons de bouteille, les tournevis et les ciseaux, en plus des couteaux.

5. Comprend les voies de fait (niveau 1), les voies de fait armées ou causant des lésions corporelles (niveau 2) et les voies de fait graves (niveau 3).

6. Ottawa représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau qui est située en Ontario.

7. Exclut les données des services de police régionaux d'Halton et de Durham en raison du manque de correspondance entre les limites des territoires des services de police et les limites de la RMR.

8. Gatineau représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau qui est située au Québec.

Note : Les données sont fondées sur les comptes des victimes du Programme DUC2, et au total, elles représentent 98 % de la population du Canada. La couverture de chaque RMR est pratiquement de 100 %, à l'exception des RMR suivantes : Winnipeg (99 %), Saskatoon (99 %), Brantford (95 %), Windsor (91 %), Toronto (91 %), Hamilton (75 %) et Barrie (70 %).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC2).

Tableau 4
Homicides, selon le type d'arme et la province ou le territoire, 1999 à 2008

Province ou territoire	Homicides commis avec un couteau ¹		Homicides commis avec une arme à feu		Total des homicides
	nombre	pourcentage de tous les homicides	nombre	pourcentage de tous les homicides	
Terre-Neuve-et-Labrador	11	25,0	14	31,8	44
Île-du-Prince-Édouard	2	18,2	0	0,0	11
Nouvelle-Écosse	35	27,1	40	31,0	129
Nouveau-Brunswick	20	25,6	25	32,1	78
Québec	314	27,8	409	36,2	1 130
Ontario	522	28,6	598	32,8	1 824
Manitoba	155	36,7	73	17,3	422
Saskatchewan	142	44,7	53	16,7	318
Alberta	310	38,2	229	28,2	811
Colombie-Britannique	254	24,8	352	34,3	1 026
Yukon	6	33,3	2	11,1	18
Territoires du Nord-Ouest	10	43,5	5	21,7	23
Nunavut	9	28,1	7	21,9	32
Canada	1 790	30,5	1 807	30,8	5 866

1. Comprend tous les instruments tranchants et coupants, comme les tessons de bouteille, les tournevis et les ciseaux, en plus des couteaux.

Note : Les données sur les homicides représentent les comptes des victimes tirés de l'Enquête sur les homicides et elles tiennent compte de 100 % du volume national d'homicides.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 5
Homicides, selon le type d'arme et la région métropolitaine de recensement, 1999 à 2008

Région métropolitaine de recensement ^{1, 2, 3}	Homicides commis avec un couteau ⁴		Homicides commis avec une arme à feu		Total des homicides
	nombre	pourcentage de tous les homicides	nombre	pourcentage de tous les homicides	nombre
500 000 habitants et plus					
Calgary	85	40,5	52	24,8	210
Edmonton	123	40,3	88	28,9	305
Kitchener	18	39,1	8	17,4	46
Winnipeg	83	35,8	47	20,3	232
Hamilton	34	32,4	18	17,1	105
Québec	19	32,2	13	22,0	59
Montréal	189	30,7	236	38,3	616
Toronto	246	26,8	408	44,5	917
Ottawa ⁵	27	26,0	30	28,8	104
Vancouver	126	23,4	204	37,8	539
100 000 à moins de 500 000 habitants					
Oshawa	16	64,0	4	16,0	25
Saskatoon	38	56,7	6	9,0	67
Regina	39	54,2	6	8,3	72
Trois-Rivières	7	53,8	2	15,4	13
Grand Sudbury	11	47,8	3	13,0	23
Kingston ⁶	9	47,4	3	15,8	19
Sherbrooke	4	40,0	2	20,0	10
Victoria	19	39,6	10	20,8	48
London	21	36,8	7	12,3	57
Halifax	18	27,3	21	31,8	66
Windsor	18	31,6	8	14,0	57
Thunder Bay	5	29,4	1	5,9	17
Saguenay	3	25,0	3	25,0	12
Gatineau ⁷	9	24,3	12	32,4	37
St. Catharines-Niagara	15	23,4	17	26,6	64
St. John's	3	23,1	3	23,1	13
Saint John	2	18,2	4	36,4	11
Abbotsford-Mission ⁶	6	16,7	21	58,3	36
Canada	1 790	30,5	1 807	30,8	5 866

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. Une RMR est normalement desservie par plus d'un service de police.

2. Les populations des régions métropolitaines de recensement ont été ajustées afin de correspondre aux limites des territoires policiers.

3. Barrie, Kelowna, Brantford, Moncton, Guelph et Peterborough sont des régions métropolitaines de recensement depuis 2006. Toutefois, en raison de la disponibilité limitée des données, ces régions ne figurent pas dans le présent tableau.

4. Comprend tous les instruments tranchants et coupants, comme les tessons de bouteille, les tournevis et les ciseaux, en plus des couteaux.

5. Ottawa représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau qui est située en Ontario.

6. Kingston et Abbotsford-Mission sont des régions métropolitaines de recensement depuis 2001. Ainsi, les calculs sont fondés sur des données de 2001 à 2008.

7. Gatineau représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau qui est située au Québec.

Note : Les données sur les homicides représentent les comptes des victimes tirés de l'Enquête sur les homicides et elles tiennent compte de 100 % du volume national d'homicides.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Définitions

Affaires : Une affaire est définie comme une ou plusieurs infractions criminelles commises au cours d'un seul événement distinct, peu importe le nombre de victimes. S'il y a plus d'une victime ou d'un auteur présumé, les infractions doivent avoir été commises au **même endroit** et au **même moment** pour être incluses dans une même affaire. Le nombre d'affaires est normalement moins élevé que le nombre de victimes, certaines affaires faisant plusieurs victimes.

Agressions sexuelles : Est classée selon trois niveaux en fonction de la gravité de l'affaire : agression sexuelle de niveau 1 (catégorie qui correspond aux blessures corporelles les moins graves pour la victime); agression sexuelle de niveau 2 (à l'aide d'une arme ou menace d'utiliser une arme, ou causant des lésions corporelles); agression sexuelle grave de niveau 3 (blessure, mutilation, défiguration ou danger pour la vie de la victime).

Auteurs présumés : Un auteur présumé est une personne contre qui il existe suffisamment de preuves pour porter une accusation relativement à une affaire d'homicide. Dans le présent rapport, les termes « agresseur » et « auteur présumé » sont utilisés de façon interchangeable.

Régions métropolitaines de recensement : Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement (RMR) doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. En 2008, il y avait 33 RMR au Canada, qui comprenaient plus des deux tiers de la population canadienne.